

Préambule : contexte et objectifs des rectifications

Le budget rectificatif n° 1 proposé au vote au conseil d'administration du 21 juin 2013 a été élaboré avec l'objectif de ne pas bouleverser l'équation de l'équilibre trouvé au budget primitif, notamment pour ce qui concerne la section de fonctionnement.

Il intègre des rectifications liées aux notifications de l'Etat et des mouvements correspondant aux reports de crédits des contrats pluriannuels de recherche et des opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement de l'université.

L'établissement prévoit par ailleurs certaines opérations non prévues lors de l'élaboration budgétaire, d'une importance assez relative en volume, mais cette actualisation va permettre aux services concernés d'assurer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, l'Université propose d'abonder sa section en capital afin notamment de mener à bien des projets de travaux ou d'acquisition prévus en 2012 mais dont la réalisation fut retardée.

Seul le budget principal connaît des modifications.

I. Budget Agrégé

A. Section de fonctionnement

Dans le cadre du budget rectificatif, la section de fonctionnement du budget agrégé présente un excédent de fonctionnement de 209 811€, soit 14 849€ de plus qu'au budget primitif.

L'université confirme ainsi son objectif, fixé dès le vote des grandes masses.

Compte de résultat prévisionnel							
Dépenses par nature	BP	BREC1	Total	Recettes	BP	BREC1	Total
Masse salariale	69 574 651	757 439	70 332 090	Subventions ETAT	72 177 626	-5 943	72 171 683
Fonctionnement	13 329 127	457 664	13 786 791	Autres recettes	10 921 114	1 235 895	12 157 009
Total dépenses (A)	82 903 778	1 215 103	84 118 881	Total recettes (B)	83 098 740	1 229 952	84 328 692
Excédent prévisionnel	194 962	14 849	209 811	Déficit prévisionnel			
Total équilibre			84 328 692	Total équilibre	83 098 740	1 229 952	84 328 692

1. Recettes de fonctionnement

Les prévisions de recettes de fonctionnement du budget agrégé s'élèvent à : 84 328 692€, soit- + 1 229 952€. Ces prévisions supplémentaires se répartissent de la façon suivante :

	B RECT 1
Subventions pour charges de service public	-5 943
Subventions des programmes 150 et 231	-53 443
Subventions autres ministères	47 500
Autres subventions de fonctionnement	188 815
Collectivités locales	44 605
Région	16 055
Département	23 550
Autres	5 000
Union Européenne	135 890
Autres subventions de fonctionnement	8 320
Autres ressources de fonctionnement courant	670 850
Droits d'inscription	25 000
Contrats de recherche	509 515
ANR Investissements d'avenir	233 084
ANR hors investissements d'avenir	28 168
Région	34 668
Autres	213 595
Formation continue	92 370
Autres prestations (études et travaux)	47 565
Autres recettes encaissables	-3 600
Recettes non encaissables	376 230
Prestations internes	32 000
Reprises sur provisions	284 756
Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	-42 368
Autres	101 842
TOTAL fonctionnement	1 229 952,00

La ligne la plus importante porte très logiquement sur les ressources tirées des **contrats de recherche** : 509 515€. Elle correspond pour 27% aux reports des contrats pluriannuels de recherche, ces derniers étant gérés à l'avancement ou en ressources constatées. Les nouveaux projets génèrent une prévision de recettes de 371 736€, dont 177 712€ au titre des investissements d'avenir. On peut mentionner que les 47500€ prévus dans le cadre des subventions d'autres ministères portent également sur des projets de recherche.

La ligne des **Subventions pour charge de service public** est grevée de – 53 443€ après réception des notifications ministérielles de février et avril 2013.

Cette diminution contracte deux données d'importance :

- les crédits versés au titre des bourses de mobilité internationale doivent désormais être gérés en dispositif transparent, c'est-à-dire sans qu'il soit procédé à des opérations budgétaires. La ligne SCSP enregistre à ce titre une réduction de prévision de recette de – 350 000€, sans que cela influe sur l'activité réelle de l'établissement.
- Parallèlement, l'université intègre les éléments non connus lors de l'élaboration du budget primitif : les subventions afférentes à la création de 13 emplois (362 700€), ainsi qu'une prévision de compensation au titre des charges patronales induites par les titularisations « Sauvadet » (25 034€).

En comparaison avec la réserve de précaution prévue au budget primitif (-573 732€ sur le budget agrégé), les 2 lignes « Effort de redressement » et « gel de précaution » s'élèvent à 561 914€, soit une marge de 11 818€

L'établissement enregistre par contre une baisse des prévisions de recettes au titre du transfert de l'EGID (-57 200€), de la subvention CADIST (-16 894€), de la retenue Jour de carence (-43 872€).

Le tableau page suivante récapitule les révisions.

	BP 2013	notif février /avril (+ hors notif)	delta - budget rectif 1
Masse salariale transférée	55 056 499	55 028 676	-27 823
Création emplois 2013		362 700	362 700
Augmentation taux CAS	1 531 236	1 511 964	-19 272
Alloc. moyens M30	8 213 513	8 213 513	0
Contrats doctoraux	1 202 289	1 211 340	9 051
Bonus RCE	200 000	200 000	0

Alloc. moyens M10	5 391 020	5 391 020	0
contribution au redressement		-354 187	-354 187
Ligne négative transfert EGID	-122 000	-179 200	-57 200
Bonus quinquennal	620 000	620 000	0
Subv. Spécifiques	81 570	65 381	-16 189
<i>Aide à restauration</i>	23570	24275	705
<i>Subvention CADIST</i>	58000	41106	-16 894
Subv. Spécifiques hors notif. globale*	726 931	400 764	-326 167
TOTAL	72 901 058	72 471 971	-429 087

Pre- Dotation SIGDU	151 700	142 061	-9 639
Pre- Dotation Budget agrégé	72 749 358	72 329 910	-419 448

GEL CREDITS Budget	-588 902	-213 258	375 644
GEL CREDITS SIGDU	-15 170	-5 531	9 639
GEL CREDITS Université	-573 732	-207 727	366 005

Subv MESR BORDEAUX 3	72 312 156	72 258 713	-53 443
Subv MESR sur Budget SIGDU	136 530	136 530	0
Subv MESR sur Budget agrégé	72 175 626	72 122 183	-53 443

*SUBVENTIONS par notifications SPECIFIQUES	726 931	400 764	-326 167
<i>I.U.F.</i>	227 931	227 731	-200
<i>Concours ITRF</i>	7 000		-7 000
<i>Préparation concours internes</i>	12 000	9689	-2 311
<i>CNU - missions & indemnités</i>	60 000	63 310	3 310
<i>Subv. Pôle Handicap</i>	70 000	75 000	5 000
<i>Mobilité étudiante</i>	350 000		-350 000
<i>ch. Patr. Loi Sauvadet</i>		25 034	25 034

La ligne Subvention Union Européenne, abondée de 135 890€, augmente de 45%. Elle correspond d'une part au financement d'une session de formation organisée cet été à destination d'étudiants étrangers (52 496€), et d'autre part à un ajustement des subventions au titre de la mobilité Erasmus (83 394€).

L'établissement réajuste ses prévisions de recettes en matière de droits au regard des inscriptions au C2I, et en matière de formation continue au regard des inscriptions dans les formations que propose l'IUT en formation continue.

Pour ce qui concerne les recettes non encaissables, l'université prévoit des reprises sur provisions de 284 756€, qui génère une insuffisance d'autofinancement. Elle ajuste parallèlement ses prévisions en matière de quote-part des investissements virée au compte de résultat sur la base des acquisitions 2012 (-42 368€).

Les autres recettes exceptionnelles on encaissables (101 842€) sont constituées, pour 100 000€, de la prévision d'ordres de recette générés pour régularisation des charges à payer sur masse salariale ; elles trouvent leur pendant côté dépenses.

2. Dépenses de fonctionnement

Les prévisions consolidées de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 84 118 881€.

Les nouvelles prévisions de dépenses : 1 215 103€, constituent une augmentation de 1.47% du budget de fonctionnement, ce qui ne bouleverse pas la répartition par masse prévue au budget primitif.

Dépenses par nature	BP	BREC1	Total
Masse salariale	69 574 651	757 439	70 332 090
Fonctionnement	13 329 127	457 664	13 786 791
Total dépenses (A)	82 903 778	1 215 103	84 118 881

2.1. La masse 10

Les dépenses décaissables de la masse 10 (hors amortissements, provisions et prestations internes), s'élèvent à 9 875 738€, en augmentation de 3,2% par rapport au budget primitif (+ 308 603€).

Elles se composent de la façon suivante :

nouvelles prévisions	masse 10
Formation	-181 735
Documentation	-16 286
Recherche	409 997
Diffusion des savoirs	25 348
Maintenance-immobilier	10 000
Vie étudiante	5 000
Pilotage	56 279
	308 603 €

Les réductions des lignes « documentation » et « formation » sont générées par la notification de 70% seulement de l'enveloppe prévue pour l'activité du CADIST d'une part, et les nouvelles dispositions en matière de gestion des bourses de mobilité internationale.

C'est très logiquement la Recherche qui bénéficie des nouvelles ouvertures de crédits : + 409 997€, en lien avec les reports de crédits et nouveaux projets.

L'établissement intègre le coût d'une mise à disposition de personnel ainsi que de la contribution au FIPHFP, et abonde à ce titre les crédits teintés « pilotage opérationnel » de 56 279€.

Les dépenses non décaissables de la masse 10 augmentent de 4% du fait de l'actualisation des dépenses exceptionnelles, qui correspondent à des annulations de titres émis lors d'exercices antérieurs (dont 102 430€ d'annulation de droits d'inscription). La plus grande partie avait fait l'objet de provisions pour risques.

	BP 2013	B RECT 1	TOTAL
Charges non décaissables	3 761 992	149 061	3 911 053
Valeurs comptable des éléments d'actif cédés	0	18 525	18 525,00
Prestations internes	242 842	2 000	244 842,00
Dépenses exceptionnelles non décaissables	57 150	178 030	235 180,00
Dotations aux amortissements	3 462 000	-50 297	3 411 703,00
Dotations aux provisions hors charges de personnels	0	803	803,00

2.2. La masse salariale s'élève 70 332 090€, en augmentation de 1,09% par rapport au budget primitif (+ 757 439€).

C'est surtout la création de 13 emplois qui génère l'augmentation de la prévision de dépenses de masse salariale (+ 327 212 €), la partie financée sur contrats de recherche ne constituant que 25.6% des crédits supplémentaires, et celle financée sur autres projets 15.71%.

Est également intégré l'impact « charges patronales » lié aux 15 recrutements SAUVADET dont la compensation est prévue dans la circulaire du 6 décembre (15 098 € pour un agent de catégorie A, 11 057 € pour un agent de catégorie B, 10 123 € pour un agent de catégorie C en année pleine). Elle s'élève pour 2013 à 25 034€

Cette ouverture des 15 recrutements SAUVADET n'entraîne pas de prévision de diminution des dépenses de masse salariale « contractuels BIATS ». En effet, si d'un côté l'ouverture de concours réservés gagés sur les 7 créations de postes « emplois compensés » se traduiront bien par des ETP de contractuels en moins, au contraire, on soulignera que les 6 recrutements qui s'appuient sur des postes vacants entraîneront mécaniquement le recrutement de nouveaux contractuels pour maintenir les ETP des services concernés. De

l'autre côté, sans pouvoir anticiper sur les résultats des concours et sur la réussite de nos collègues contractuels tant sur les concours classiques que sur les concours réservés SAUVADET, et compte tenu des engagements présidentiels de renforcement des composantes UFR et IUT, il convient de prévoir l'hypothèse de recrutement de nouveaux contractuels. C'est cette perspective « +7/-7 » qui conduit à opter pour un scénario de maintien de la projection de dépenses de masse salariale Contractuels BIATS.

L'université confirme sa volonté de maîtriser l'augmentation des dépenses de masse salariale. Ainsi, au vu de l'évolution de l'ensemble des paramètres, l'établissement confirme de nouvelles mesures, dont la mesure phare pour 2013 porte sur les lecteurs : en plus de la mesure intégrée au BP 2013 consistant à refaire passer tous les lecteurs sur une obligation de service de 250 heures TD, le Budget rectificatif n°1 enregistre les conséquences de la décision de passage à 300 heures des lecteurs d'anglais (qui seront donc recrutés en tant que « contractuels enseignants ») et du gel de 4 postes à la rentrée 2013.

Enfin, l'établissement prévoit une provision de 100 000€, correspondant aux charges à payer régularisées par recette exceptionnelle et à la variation ainsi potentiellement générée.

Evolution de la masse salariale	B. Rect 1
Masse salariale transférée / création 13 emplois	327 212
Titularisations "Sauvadet"	25 034
Mesures s/ lecteurs	-23 961
Transform. Chargés de cours en CDD	15 577
Nouveaux projets (formation / international / SCD / r	66 209
Cours complémentaires (FC)	52 850
Contrats de recherche	194 518
Variations charges à payer (provisions)	100 000
	757 439 €

La ventilation par action de ces crédits est la suivante :

nouvelles prévisions	masse 30
Formation	297 817
Documentation	30 264
Recherche	225 233
Diffusion des savoirs	6 400
Maintenance-immobilier	20 715
Vie étudiante	5 737
Pilotage	71 273
Provisions	100 000
	757 439 €

3. Equilibre de fonctionnement et CAF

3. 1 Malgré l'excédent de résultat généré, le budget rectificatif 1 voit sa capacité d'autofinancement baisser du fait de l'actualisation des dotations aux amortissements et, surtout des reprises sur provisions opérées.

CAF ou IAF :	BP	b rect 1	Total
Résultat prévisionnel	1 148 214	-259 311	888 903

B. Section d'investissement

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Des dépenses d'investissement	BP	BREC1	Total	Ressources	BP	BREC1	Total
IAF		259 311		CAF	1 148 214		888 903
Investissement	2 510 742	430 586	2 941 328	Subv d'investissement	858 181	273 420	1 131 601
Total emplois (E)	2 510 742	689 897	2 941 328	Total ressources (F)	2 006 395	273 420	2 020 504
Apport au fdr :				Prélèvement s/ fdr :	504 347	416 477	920 824

1. Recettes d'investissement

L'université prévoit une subvention au titre du CPER de 150 000€, destinée aux études préalables à la réhabilitation du bâtiment K. Compte tenu de la nature des investissements, cette ligne est intégrée au plan pluriannuel d'investissement et fera l'objet d'ajustements une fois le montant prévisionnel global de l'opération arrêté.

Les autres nouvelles recettes d'investissement, prévues pour 123 420€, financent exclusivement des projets de recherche.

2. Dépenses d'investissement

Il est proposé d'abonder la section d'investissement de 430 586€, soit une augmentation de 17.1%, pour atteindre un montant d'investissement de 2 941 328€.

☐ projets 2013	bâtiments - travaux en cours	150 000,00
	Equipements - matériels	53 141,00
	Matériel informatique	13 000,00
Total projets 2013		216 141,00
☐ report projets 2012	bâtiments - travaux en cours	73 424,00
	Equipements - matériels	141 021,00
Total report projets 2012		214 445,00
Total général		430 586,00

Près de la moitié des crédits complémentaires : 214 445€, correspondent à des opérations prévues mais non finalisées en 2012 : 73 424€ concernent les bâtiments (mise en accessibilité des locaux, ventilation du laboratoire d'Iramat), 17 738€ portent sur des matériels non livrés en 2012 pour les structures pédagogiques, et 123 283€ sont prévus dans le cadre de projets de recherche en cours antérieurs à 2012.

Au titre des nouveaux projets, qui constituent 216 141€, on mentionnera les études préalables à la réhabilitation du bâtiment K, financées sur CPER (150 000€). Le reste se ventile sur les actions Enseignement (16 326€), Pilotage (30000€) et Recherche (19 815€).

Le taux de couverture de ces acquisitions par la CAF est de 30.22%, contre 47% prévu au budget primitif.

3. Equilibre

L'équilibre global du budget agrégé est réalisé par un prélèvement sur FDR de 920 824€, soit + 416 477€. Il peut être utilement rappelé que le budget primitif avait été élaboré avec une extrapolation du montant du fonds de roulement au 31/12/2013 de 6 356 278€.

Compte tenu du bon résultat 2012, le fonds de roulement de l'université de Bordeaux 3 s'établissait, au 31/12/2012, à 7 952 846.15€.

Après prélèvement, le fonds de roulement s'établira ainsi à 7 032 022.15€, soit 31 jours de fonctionnement.

Malgré l'augmentation proposée du prélèvement, les projections sont ainsi meilleures que dans le cadre du budget initial.